



RegNet

Réseau international des
régulateurs de l'eau potable
et de l'assainissement
de l'OMS



Protection et promotion de la santé publique par une réglementation efficace des services d'eau potable et d'assainissement

Les enjeux

La réglementation est un outil puissant pour garantir la qualité et la sécurité des services d'eau potable et d'assainissement. La réglementation garantit que les prestataires de services soient soutenus et amenés à rendre des comptes. Sans réglementation, l'obligation de rendre des comptes et la responsabilité peuvent être compromises, ce qui entraîne des risques accrus pour la santé publique. Même lorsque la réglementation est en place, elle n'est pas toujours utilisée à son plein potentiel et à son meilleur avantage pour maximiser les bénéfices pour la santé publique.

L'objectif de développement durable 6 (ODD 6) de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable est *d'assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous*. Une transition vers des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés et réglementés par des professionnels est essentielle pour atteindre et maintenir les cibles de l'ODD 6. En effet, la réglementation est un élément clé du Cadre mondial d'accélération de l'ODD 6 (🚰), qui vise à accélérer les progrès vers les cibles, à plus grande échelle. Les cinq accélérateurs pour soutenir la réalisation de l'ODD 6 sont les suivants :

- ☑ une meilleure **gouvernance** pour établir des rôles institutionnels clairs et aligner les mandats ;
- ☑ le **financement** pour optimiser les ressources existantes et combler les lacunes en matière de financement ;
- ☑ **les données et les informations** pour l'élaboration des politiques et la prise de décision, et la responsabilisation ;
- ☑ le **développement des capacités** à tous les niveaux pour garantir que les services soient fournis de manière professionnelle ; et
- ☑ **l'innovation** afin de tirer parti des pratiques et des technologies susceptibles d'étendre les services aux groupes difficiles à atteindre, et de les transposer à plus grande échelle.

A propos de RegNet

Le Réseau international des régulateurs de l'eau potable et de l'assainissement (RegNet) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est un forum mondial destiné à partager et à promouvoir les meilleures pratiques en matière de réglementation des services d'eau potable et d'assainissement afin de protéger la santé publique. Le réseau est coordonné par le siège de l'OMS et utilise les capacités des bureaux régionaux de l'OMS.



RegNet vise à protéger la santé publique en ce qui concerne les services d'eau potable et d'assainissement en promouvant l'excellence réglementaire et l'amélioration continue des systèmes réglementaires.

De manière plus générale, RegNet cherche à favoriser la mise en œuvre progressive du droit humain à l'eau et à l'assainissement, ainsi que la réalisation des cibles 6.1, 6.2 et 6.3 des ODD (👉).

Objectifs du réseau



Soutenir l'élaboration et la diffusion de recommandations internationalement reconnues sur les réglementations visant à protéger la santé publique en matière d'eau potable et d'assainissement



Favoriser l'extension de la surveillance réglementaire aux aspects négligés de la prestation de services qui ont le plus grand impact sur la santé publique



Faciliter la mise en place de systèmes fiables de gestion des données afin d'améliorer la prise de décision et de renforcer la responsabilité aux niveaux local et national



Partager les expériences, les bonnes pratiques et les innovations en matière de réglementation de l'eau potable et de l'assainissement et de protection de la santé publique



Fournir une plateforme de soutien et de renforcement des capacités pour les régulateurs qui souhaitent établir, mettre à jour ou modifier leur cadre réglementaire



Plaider en faveur d'une amélioration de la réglementation en matière d'eau potable et d'assainissement afin de mieux protéger la santé publique



Kiosque à eau au Kenya
OMS/Rory Moses/McKeeown

Devenir membre de RegNet

L'adhésion à RegNet est ouverte aux professionnels chargés de garantir la sécurité et la qualité de l'eau potable et/ou des services d'assainissement en établissant ou en appliquant des normes et des réglementations appropriées ou en assurant une surveillance indépendante aux niveaux national et infranational. Le réseau comprend des institutions réglementaires du monde entier, avec des membres dans les régions d'Afrique, des Amériques, de la Méditerranée orientale, d'Europe et du Pacifique occidental.

Les parties intéressées peuvent contacter l'OMS pour demander leur adhésion, qui confirmera leur rôle et évaluera leur demande. L'OMS peut également cibler et contacter directement des membres potentiels, afin de garantir un réseau diversifié et engagé¹.

¹ Termes de référence du Réseau international des régulateurs de l'eau potable et de l'assainissement de l'OMS (RegNet) (who.int)

Que signifie être membre ?

Les membres partagent des conseils et des bonnes pratiques, participent à des discussions et coopèrent avec d'autres membres et l'OMS sur diverses questions. Afin de garantir un espace sûr pour discuter franchement des préoccupations réglementaires, une attention particulière est accordée à la confidentialité. Étant donné qu'ils constituent l'un des principaux publics cibles des normes de l'OMS sur la sécurité de l'eau de boisson et de l'assainissement, les membres de RegNet sont également une ressource essentielle pour fournir un retour d'information dans le processus d'élaboration des normes.

La coopération et les échanges au sein de RegNet comprennent :

- ❑ fournir un apport stratégique sur l'utilisation des données réglementaires pour le suivi mondial des services d'eau et d'assainissement dans le cadre du programme des ODD ;
- ❑ fournir un soutien entre pairs pour l'élaboration et la révision des politiques et réglementations nationales ; et
- ❑ partager les expériences et les données afin de contribuer à l'élaboration de directives mondiales sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement.

Pour favoriser l'apprentissage et le partage d'expériences, l'OMS collabore également avec des réseaux régionaux de régulateurs, tels que l'Asociación de Entes Reguladores de Agua Potable y Saneamiento de las Américas (ADERASA) en Amérique latine, le Réseau européen des régulateurs de l'eau potable (ENDWARE) et l'Association des régulateurs de l'eau et de l'assainissement d'Afrique de l'Est et du Sud (ESAWAS).

Comment RegNet travaille avec d'autres réseaux de régulateurs?

Par le biais de RegNet, l'OMS collabore avec d'autres agences et organisations qui œuvrent au renforcement de la réglementation des services d'eau et d'assainissement, notamment :

- le forum des régulateurs de l'Association internationale de l'eau (IWA), qui réunit les régulateurs économiques, environnementaux et de la qualité du service ;
- Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Institut international de l'eau de Stockholm (SIWI), qui œuvrent au renforcement de la gouvernance et de la responsabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; et
- la Banque mondiale, qui soutient les réformes politiques et institutionnelles dans les pays, notamment en matière de réglementation économique.

RegNet se concentre sur les aspects de santé publique de la réglementation de l'eau et de l'assainissement. La collaboration et l'engagement avec ces autres organisations visent à favoriser la complémentarité des efforts, notamment dans les domaines de la réglementation économique et environnementale.



Camion de vidange à Groß Körts, dans la campagne allemande
© OMS/Oliver Schmolli

Questions fréquentes

RegNet est-il uniquement destiné aux régulateurs ?

Des individus ou des organisations peuvent assurer certains aspects de la réglementation ou de la surveillance des services même si le terme "régulateur" ne figure pas dans leur intitulé de poste ou si la fonction de régulation n'est pas totalement indépendante. Cela est particulièrement fréquent dans le domaine de l'assainissement, car les mandats réglementaires et les mécanismes de responsabilité sont encore en cours d'élaboration dans de nombreux pays. Toute personne dont les fonctions incluent le contrôle, la définition de normes, la surveillance ou l'application de la loi pour la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement est invitée à demander son adhésion à RegNet.

À quelle fréquence RegNet se réunit-il ?

RegNet se réunit généralement en présentiel au moins une fois par an. Des réunions supplémentaires en ligne et des webinaires sont organisés selon les besoins.

Qu'est-ce qui est attendu des membres ?

Les membres sont amenés à contribuer à la planification stratégique du réseau, à participer régulièrement aux réunions, à partager des connaissances et des conseils entre pairs sur les questions réglementaires en cours de discussion, à fournir un retour d'information sur les questions techniques et à plaider en faveur du réseau. Les membres sont encouragés à soulever des préoccupations réglementaires spécifiques, ou des demandes de conseils et de soutien, et à partager leurs expériences sur des questions pertinentes.

Qui participe aux réunions de RegNet ?

Les réunions sont exclusivement réservées aux membres de RegNet et au personnel de l'OMS qui les organise. Cet "espace sûr" permet aux membres de discuter franchement de leurs préoccupations réglementaires et d'obtenir des conseils pratiques. L'OMS convoque un groupe consultatif composé de partenaires externes et d'un sous-ensemble de membres de RegNet afin de s'assurer que les thèmes des réunions sont coordonnés avec ceux d'autres initiatives réglementaires.

Qu'est-ce que les membres y gagnent ?

La diversité des membres de RegNet apporte une richesse de connaissances et d'expériences uniques, et offre des perspectives dynamiques pour soutenir la mise en œuvre des réglementations. Les membres bénéficient de l'échange de connaissances et de l'opportunité d'exploiter l'expertise d'un réseau mondial de pairs, ainsi que des réseaux régionaux de régulateurs tels que ADERASA, ESAWAS et ENDWARE, dans un "espace sûr" où ils peuvent échanger leurs préoccupations et obtenir des conseils pratiques. Les membres de RegNet peuvent être informés des recommandations internationales et des efforts de surveillance récemment développés, et ont la possibilité de fournir une contribution stratégique.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

✉ regnet@who.int

🌐 www.who.int/groups/international-network-of-drinking-water-and-sanitation-regulators

© Organisation mondiale de la Santé 2022. Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

